

Questions orales

Ces changements auront sûrement l'heur de réjouir les anciens combattants de ma circonscription de Nepean-Carleton et de partout au Canada. J'exhorte donc le ministre des Affaires des anciens combattants à présenter dans les plus brefs délais au Parlement les mesures législatives pertinentes. Nos anciens combattants ont déjà patienté trop longtemps.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LA SÉCURITÉ SOCIALE

LES PROPOS ATTRIBUÉS AU MINISTRE DES FINANCES

L'hon. Douglas C. Frith (Sudbury): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Je vais citer les paroles exactes, afin de ne pas commettre d'erreur. Hier, le ministre des Finances a déclaré que pendant la campagne électorale, la politique de la peur avait obligé les conservateurs à cacher aux citoyens qu'ils avaient l'intention de réduire les dépenses et de réviser les programmes sociaux.

En fait, les conservateurs ont joué la politique de la duperie, de la duplicité et de la malhonnêteté. Hier, j'ai demandé au premier ministre si les Canadiens à revenu moyen pouvaient s'attendre à des coupes dans leurs prestations de sécurité de la vieillesse et leurs allocations familiales, et il m'a répondu non. Pendant qu'il déclarait cela à la Chambre, son ministre des Finances disait que les programmes sociaux destinés aux familles à revenu moyen étaient au-dessus de nos moyens. Les familles canadiennes ne savent plus à quoi s'en tenir et elles en ont assez d'entendre le premier ministre déclarer une chose à la Chambre, pendant que son ministre des Finances déclare le contraire ailleurs. Qui parle au nom du gouvernement?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, le député a dit qu'il allait citer textuellement certaines paroles. Il a peut-être cité textuellement un article paru dans les journaux, mais il n'a pas cité textuellement la transcription d'une déclaration du ministre des Finances, qui n'a jamais tenu de tels propos. La transcription en témoigne.

Lorsqu'il a parlé de «politique de la peur», il faisait allusion à la politique que le parti libéral a suivie pendant des années en déformant continuellement la position des conservateurs et du NPD au cours des campagnes électorales. Voilà à quoi il fait allusion. Il n'a rien changé à la tradition. Le député de l'Île-Jésus nous en a donné un excellent exemple en déclarant, au cours de la campagne électorale, que le chef du parti conservateur dirigeait une bande d'orangistes. C'est ce qui s'appelle semer la peur et déformer la vérité, et c'est pour cela qu'ils ont été rejetés. Voilà le genre de politique à laquelle le parti libéral recourt depuis tant d'années pour semer la peur et la zizanie.

Les propos tenus par le ministre des Finances correspondaient parfaitement à ses déclarations antérieures ainsi qu'aux opinions exprimées à la Chambre, à savoir qu'il y a lieu de se

demander si nous tirons le maximum des ressources limitées dont nous disposons, dans l'intérêt des citoyens qui en ont le plus besoin. Voilà le principe sur lequel il désire lancer le débat. J'espère que le député, qui fait cela très bien, se lancera dans le genre de discussion intelligente dont il est parfois capable.

L'EXAMEN DES ALLOCATIONS FAMILIALES

L'hon. Douglas C. Frith (Sudbury): Monsieur le Président, les conservateurs ont davantage trompé les Canadiens pendant leurs trois premiers mois au pouvoir que nous ne l'avons fait en 75 ans. Le ministre des Finances aurait déclaré au cours de la même entrevue qu'il avait déjà pris sa décision en ce qui concerne la révision des allocations familiales. Si tel est le cas, pourquoi perdre son temps à publier un Livre blanc et à consulter le public si le gouvernement a déjà décidé quelles coupes il allait faire et quand?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, le député appartient à un parti politique dont le chef a dénoncé le contrôle des prix et des salaires lorsqu'il a fait sa campagne en 1974, pour les instaurer quand il a été élu, et qui a battu le gouvernement en 1979 en protestant contre une taxe de 18c. le gallon qu'il disait trop élevée. Le député de Windsor a déclaré que si la taxe sur l'essence dépassait 18c. le gallon, il démissionnerait.

• (1120)

M. Nielsen: Et les taux d'intérêt.

M. Mulroney: Même chose pour les taux d'intérêt. Nous avons agi comme nous l'avions annoncé.

Si vous le permettez, monsieur le Président, comme je l'ai dit tout à l'heure au cours d'une conférence de presse, en avril dernier, j'ai déclaré à l'Association des éditeurs canadiens que si nous étions élus, nous inviterions les Canadiens à étudier le régime fiscal dans le cadre de documents de travail et de consultation de ce genre, afin de voir avec eux comment tirer le meilleur parti possible de nos ressources limitées.

Si les journaux ont eu l'impression que le ministre des Finances a abordé cette question avec un esprit étroit, je tiens à dire au député qu'il n'en est rien. Il a l'esprit très ouvert et il a l'intention d'entendre le point de vue du député dès qu'il reviendra à la Chambre.

LA POSITION DU MINISTRE DES FINANCES

L'hon. Douglas C. Frith (Sudbury): Monsieur le Président, ma dernière question est fort simple. Le ministre des Finances a reconnu que son gouvernement avait caché ses intentions. Pourquoi le premier ministre n'a-t-il pas dit la vérité aux Canadiens au cours de la campagne électorale et a-t-il préféré attendre d'être porté au pouvoir le 4 septembre pour révéler enfin ses intentions véritables aux Canadiens?